

Séance du 3 février 2026

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le trois février deux mille vingt-six à neuf heures trente, à la Salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron (partiellement), Daniel Saindon, Mélanie Sicotte, Benoit Forget-Chiasson, Anne-Marie Tremblay (partiellement) formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – planification intégrée du territoire, Annie Gaudreault, Directrice générale adjointe – services à la communauté et intelligence d'affaires, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean-Sébastien Gagnon, Directeur général adjoint - sécurité publique et affaires corporatives (partiellement), René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie, et Caroline Asselin, greffière adjointe et assistante-greffière.

CE2751

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 février 2026.

CE2752

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2026 et du 27 janvier 2026

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2026 du comité exécutif.

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026 du comité exécutif, avec modification, par l'ajout de la résolution suivante, après la résolution CE2748 et la reprise de la séance :

« CE2749

Retrait de la recommandation relative à la modification au programme quinquennal des immobilisations 2026-2030 concernant l'ajout du projet d'aménagement de la côte des Bûches

Document d'aide à la décision [DG-2026-003](#)

Il est résolu de retirer la recommandation relative à la modification au programme quinquennal des immobilisations 2026-2030 concernant le projet d'aménagement de la côte des Bûches, pour un montant de 2 600 000\$ en 2026, formulée au sommaire décisionnel DG-2026-003. ».

CE2753

Dépôt de la liste des contrats accordés relativement à tout financement par émission d'obligations ou par billets pour l'année 2025

Document d'aide à la décision [FIN-2026-009](#)

La liste des contrats accordés relativement à tout financement par émission d'obligations ou par billets pour l'année 2025, jointe au sommaire décisionnel

FIN-2026-009, est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2754

Affectation de la réserve en assignations temporaires du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Document d'aide à la décision [FIN-2026-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 510 141 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués au sommaire décisionnel FIN-2026-010.

CE2755

Dépôt de listes des mouvements de main-d'œuvre, des embauches, des congés autofinancés ou sans solde, des mesures disciplinaires et des déplacements et modifications de postes de salariées et salariés pour les mois de juillet à décembre 2025

Document d'aide à la décision [GCH-2026-003](#)

Les listes des mouvements de main-d'œuvre, des embauches, des congés autofinancés ou sans solde, des mesures disciplinaires et des déplacements et modifications de postes de salariées et salariés pour les mois de juillet à décembre 2025, jointes au sommaire décisionnel GCH-2026-003, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2756

Confirmation relative à l'utilisation des parties des lots 2 155 724 et 2 158 860 du cadastre du Québec (5^e rue, secteur Saint-Romuald), vente des parties de ces lots et affectation du fruit de la vente

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-010](#)

Il est résolu de décréter qu'une partie du lot 2 155 724 du cadastre du Québec d'une superficie de 1 480,4 mètres carrés n'est plus affecté à l'utilité publique.

Il est enfin résolu d'accepter l'offre d'achat d'une partie des lots 2 155 724 et 2 158 860 du cadastre du Québec, jointe au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-010, d'autoriser le maire et la greffière, la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et d'affecter le produit de la vente à la réserve financière pour le financement de dépenses relatives aux fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE2757

Abrogation des résolutions CE2603 « Acquisition par expropriation de trois parties du lot 6 685 368 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis » et CV2955 « Acquisition par expropriation de trois parties du lot 6 685 368 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-

Couture, secteur Lévis) »

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-014](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE2603 « Acquisition par expropriation de trois parties du lot 6 685 368 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) ».

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV2955 « Acquisition par expropriation de trois parties du lot 6 685 368 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) ».

CE2758

Acquisition du lot 2 381 630 du cadastre du Québec (avenue de la Rotonde, secteur Charny), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir le lot 2 381 630 du cadastre du Québec, au prix de 3 584 000 \$, plus taxes si applicables, de Gestion palladium inc., aux conditions énoncées au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-015, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière, la greffière adjointe et assistante-greffière ou l'assistante-greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente, de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à cette acquisition.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l'acquisition de ce lot, incluant les frais inhérents, au montant maximum de 3 833 000 \$, à même la réserve financière aux fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE2759

Ajustement structurel à la Direction des affaires juridiques et la Direction du Greffe

Document d'aide à la décision [GCH-2026-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver l'ajustement structurel à la Direction des affaires juridiques et la Direction du Greffe et d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre, indiqués au sommaire décisionnel GCH-2026-006.

CE2760

Convention de subvention concernant le réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Document d'aide à la décision [DEV-2026-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention de subvention à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie dans le cadre du Réseau accès PME pour le renforcement de

l'accompagnement des entreprises, jointe au sommaire décisionnel DEV-2026-003, et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2761

Grille de prix de vente 2026 des terrains industriels municipaux vacants et affectation à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique

Document d'aide à la décision [DEV-2026-005](#)

Il est résolu d'approuver la grille de prix de vente 2026 des terrains industriels municipaux vacants, jointe au sommaire décisionnel DEV-2026-005, de même que d'affecter la totalité des sommes provenant des ventes de ces terrains à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Le membre du comité exécutif Olivier Biron quitte son siège.

CE2762

Financement de la dépense relative aux travaux d'amélioration des installations de l'écocentre

Document d'aide à la décision [ENV-MR-2026-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'amélioration des installations de l'écocentre au montant maximum de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-22-71.

CE2763

Financement de la dépense relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets

Document d'aide à la décision [GEN-RPBA-2026-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets comme suit :

- au montant maximum de 3 570 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-22-71;
 - au montant maximum de 2 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-22-70.
-

CE2764

Financement de la dépense relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets

Document d'aide à la décision [GEN-RPBA-2026-002](#)

Il est résolu, pour financer la dépense additionnelle relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets, d'affecter un montant de 406 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 10 ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2027 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Le membre du comité exécutif Olivier Biron reprend son siège.

CE2765

Financement de la dépense relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets et à la réalisation de travaux de réfection de pavage, de bordures et de trottoirs

Document d'aide à la décision [GEN-RPI-2026-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets au montant maximum de 48 977 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-33-85 et le règlement d'emprunt RV-2024-34-36.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la réalisation de plans, de devis et de travaux liés à différents projets au montant maximum de 15 723 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2024-34-35.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative aux travaux de réfection de pavage, de bordures et de trottoirs pour l'année 2026, au montant maximum de 400 000 \$, à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

CE2766

Renouvellement du mandat d'un membre au comité consultatif d'urbanisme

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le mandat de Jean-Marie Tanguay à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat d'un an débutant le 7 mars 2026.

CE2767

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV3522 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (intégration de l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire Planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document requis

en vertu du deuxième alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et à la réglementation d'urbanisme indiquant les modifications requises au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV3522 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-017.

CE2768

Dépôt des listes de contrats au 31 octobre 2025

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-001](#)

Les listes de contrats au 31 octobre 2025, jointes au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-001, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ces listes à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2769

Attribution du contrat relatif à la fourniture et l'installation de mobiliers spécialisés pour prise de communications d'urgence du centre de communications d'urgence 9-1-1

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-018](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la fourniture et l'installation de mobiliers spécialisés pour prise de communications d'urgence du centre de communications d'urgence 9-1-1 (appel d'offres 2025-55-98), à Ergotables.com inc., pour une dépense estimée de 337 340,78 \$, avant TPS et TVQ, se terminant le 31 août 2031, conformément au devis et à sa soumission.

CE2770

Liste des adhésions à des achats regroupés pour la période de juillet à septembre 2025

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-019](#)

La liste des adhésions à des achats regroupés pour la période de juillet à septembre 2025 est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2771

Liste des adhésions à des achats regroupés pour la période d'octobre à décembre 2025

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-022](#)

La liste des adhésions à des achats regroupés pour la période d'octobre à décembre 2025 est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2772

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Espace mélilot (volet l'intervalle Mélilot) (immeuble situé au 101-1201, rue Charles-Rodrigue, Lévis) auprès de la Commission municipale du Québec

Document d'aide à la décision [DAJ-2026-007](#)

Il est résolu de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Espace mélilot (volet l'intervalle Mélilot) concernant son immeuble situé au 101-1201, rue Charles-Rodrigue, Lévis (Québec) G6W 0N1, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE2773

Modification au schéma de couverture de risques de deuxième génération (2019-2029) pour le report d'échéance et de sa période de validité

Document d'aide à la décision [INC-2026-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la modification du report d'échéance des actions suivantes dans le schéma de couverture de risques de deuxième génération (2019-2029) :

- action 11 : aménager des infrastructures de formation et d'entraînement au centre administratif;
- action 14 : réhabiliter le bâtiment abritant la caserne 1 (secteur Lévis) afin de répondre aux normes et aux besoins opérationnels;

ainsi que d'adopter la modification de la période de validité du schéma de couverture de risques de deuxième génération, laquelle passe de 2019-2023 à 2019-2029.

CE2774

Financement de la dépense relative aux achats d'équipements (vestes pare-balles), d'uniformes et de vêtements

Document d'aide à la décision [POL-2026-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux achats d'équipements (vestes pare-balles), d'uniformes et de vêtements aux nouvelles policières et aux nouveaux policiers, décrits au sommaire décisionnel POL-2026-001, au montant maximum de 410 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

CE2775

Financement de dépenses relatives à la réalisation de différents projets de la Direction du service de police

Document d'aide à la décision [POL-911-2026-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximum de 1 055 000 \$ provenant de la réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du

service de répartition des appels aux corps de police municipaux, pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de différents projets de la Direction du service de police, précisés au sommaire décisionnel POL-911-2026-001.

CE2776

Option de renouvellement du contrat relatif à la location d'un système de suivi des opérations de déneigement par télémétrie

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'exercer l'option de renouvellement de cinq ans du contrat relatif à la location d'un système de suivi des opérations de déneigement par télémétrie (numéro de contrat 2021-55-50), à compter du 9 juillet 2026, pour une dépense estimée à 1 781 248,83 \$, avant TPS et TVQ, excluant l'indexation prévue, selon les conditions de l'appel d'offres (numéro 2022-50-51) et de la soumission produite par l'adjudicataire.

CE2777

Option de renouvellement du contrat relatif à la fourniture du service d'entretien du dépôt à neige (secteur Charny)

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-014](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement d'un an du contrat relatif à la fourniture du service d'entretien du dépôt à neige (secteur Charny) (numéro de contrat 2021-50-80-2), à compter du 1^{er} novembre 2026, pour une dépense estimée à 238 204,82 \$, avant TPS et TVQ, selon les conditions de l'appel d'offres (numéro 2021-50-80) et de la soumission produite par l'adjudicataire.

CE2778

Option de renouvellement du contrat relatif à la fourniture du service d'entretien du dépôt à neige (secteur Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-023](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement d'un an du contrat relatif à la fourniture du service d'entretien du dépôt à neige (secteur Saint-Romuald) (numéro de contrat 2021-50-108), à compter du 1^{er} novembre 2026, pour une dépense totale estimée à 286 726,48 \$, avant TPS et TVQ, selon les conditions de l'appel d'offres (numéro 2021-50-108) et de la soumission produite par l'adjudicataire.

CE2779

Financement de la dépense relative aux projets d'entretien et de pérennité des infrastructures

Document d'aide à la décision [DEI-2026-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux projets d'entretien et de pérennité des infrastructures, décrits au sommaire décisionnel DEI-2026-002, au montant maximum de 1 480 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-33-85.

Le membre du comité exécutif Benoît Forget-Chiasson divulgue la nature générale de son intérêt dans l'affaire suivante qui sera prise en considération concernant l'aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté et il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette affaire.

CE2780

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2026-001](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté indiquée au sommaire décisionnel DVC-SPO-2026-001, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE2781

Avis de motion du Règlement RV3586 fixant pour l'année 2026 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [DEV-2026-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3586 fixant pour l'année 2026 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-004.

Ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2026, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche.

CE2782

Adoption du Règlement RV3586 fixant pour l'année 2026 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche

Document d'aide à la décision [DEV-2026-004](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3586 fixant pour l'année 2026 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-004.

CE2783

Avis de motion du Règlement RV3583 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [FIN-2026-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3583 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel FIN-2026-001.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 5 000 000 \$, d'un terme de 5 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition ou l'installation de machineries, de véhicules, d'ameublements et d'équipements, incluant les équipements informatiques.

CE2784

Adoption du Règlement RV3583 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Document d'aide à la décision [FIN-2026-001](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3583, joint au sommaire décisionnel FIN-2026-001.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*.

CE2785

Avis de motion du Règlement RV3584 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [FIN-2026-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3584 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel FIN-2026-002.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 5 000 000 \$, d'un terme de 10 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machinerie, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CE2786

Adoption du Règlement RV3584 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Document d'aide à la décision [FIN-2026-002](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3584, joint au sommaire décisionnel FIN-2026-002.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*.

CE2787

Avis de motion du Règlement RV3585 décrétant un emprunt de 10 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [FIN-2026-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3585 décrétant un emprunt de 10 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel FIN-2026-003.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 10 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CE2788

Adoption du Règlement RV3585 décrétant un emprunt de 10 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Document d'aide à la décision [FIN-2026-003](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3585, joint au sommaire décisionnel FIN-2026-003.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*.

CE2789

Désignations de membres du conseil de la Ville à titre de membres de commissions, de comités et d'organismes

Document d'aide à la décision [DG-2026-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la ville de désigner les membres du conseil de la Ville à titre de membres des commissions, des comités et des organismes indiqués au sommaire décisionnel DG-2026-001.

CE2790

Modification de la résolution CV3036 « Création de la commission de la planification intégrée du territoire »

Document d'aide à la décision [DG-2026-004-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV3036 « Création de la commission de la planification intégrée du territoire » par le remplacement, dans le titre et à l'alinéa, du document d'aide à la décision « DG-2025-017 » par le document d'aide à la décision « DG-2026-004 -R-2 ».

CE2791

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du trois février deux mille vingt-six est suspendue de onze heures cinquante-neuf jusqu'à midi six minutes.

CE 2792

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du trois février deux mille vingt-six est reprise à midi six minutes.

Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron, Daniel Saindon, Benoit Forget-Chiasson, Mélanie Sicotte et Anne-Marie Tremblay (partiellement) formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – Planification intégrée du territoire, Dominic Deslauriers, directeur général, Annie Gaudreault, directrice générale adjointe – Services à la communauté et intelligence d'affaires, René Gagnon, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Caroline Asselin, greffière adjointe et assistante- greffière.

CE2793

Aide financière à Groupe (3R) plus inc.

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 25 000 \$ par année, pour la période de 2026 à 2028, à Groupe (3R) plus inc, et ce, pour la récupération d'articles culturels et pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE2794

Deuxième avenant à l'entente sectorielle de développement en culture de la région de Chaudière-Appalaches 2022-2027 à intervenir avec la ministre des Affaires municipales, le ministre de la Culture et des Communications et autres partenaires

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2026-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le deuxième avenant à l'entente sectorielle de développement en culture de la région de Chaudière-Appalaches 2022-2027 à intervenir avec la ministre des Affaires municipales, le ministre de la Culture et des Communications et autres partenaires, joint au sommaire décisionnel DVC-ART-2026-001, et d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2795

Financement de la dépense relative à la réalisation du programme fonctionnel et technique du Vieux bureau de poste

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2026-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximum de 130 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, pour le financement de la dépense relative à la réalisation du programme fonctionnel et technique du Vieux bureau de poste, décrit au sommaire décisionnel DVC-ART-2026-002.

CE2796

Crédits additionnels pour la réalisation des projets reportés de l'entente de développement culturel 2026

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2026-003](#)

Il est résolu d'autoriser les crédits additionnels au montant maximum de 167 986 \$, décrits au sommaire décisionnel DVC-ART-2026-003, ce montant correspondant à la réalisation des projets reportés de l'entente de développement culturel 2026.

CE2797

Octroi d'une aide financière au Centre de robotique et de vision industrielles visant à soutenir leur projet d'agrandissement.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'octroyer une aide financière au Centre de Robotique et de vision industrielle, d'un montant de 1 000 000 \$ par année, pendant cinq ans, soit un total de 5 000 000 \$ afin de contribuer au montage financier du projet d'agrandissement du centre, et ce, à même l'excédent de fonctionnements accumulé et non affecté selon les disponibilités financières.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de mandater la Direction du développement économique et de la promotion afin de rédiger une entente à cet effet.

Le membre du comité exécutif Anne-Marie Tremblay quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent de divers sujets.

CE2798

Liste des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période de juillet à septembre 2025

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-013](#)

Les listes des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période de juillet à septembre 2025 sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2799

Liste des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période d'octobre à décembre 2025

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-016](#)

Les listes des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période d'octobre à décembre 2025 sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information. »;

CE 2800

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 16.

Steven Blaney, président
du comité exécutif

Caroline Asselin, secrétaire
du comité exécutif